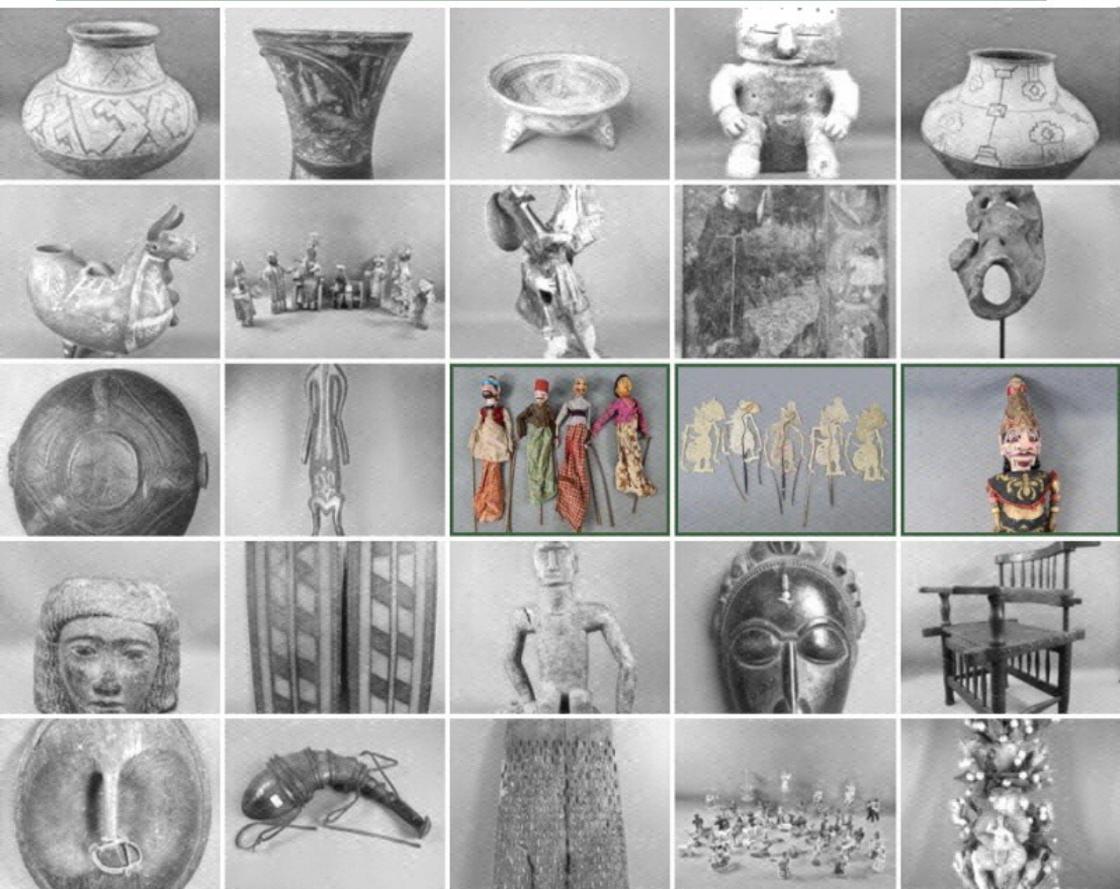


**Civilisations du Monde:  
Arts Premiers, Afrique, Amérique, Océanie, Indonésie  
et Archéologie Méditerranéenne**



**Maître Anne-Laure ANGLEZIO**

**SVV Gers Gascogne Enchères - Hôtel des Ventes d'Auch**

129 Rue Victor Hugo - 32000 AUCH, France

Tél: +33 (0)562 05 41 20

Web: <http://www.gers-encheres.fr> - Email: [contact@gers.encheres.fr](mailto:contact@gers.encheres.fr)

Extrait de catalogue de vente aux enchères réalisé par FG

Extract of auction catalogue made by FG

Extracto de catálogo de subasta realizado por FG

Vente d'un total de 264 Lots, dont:

**9 Pièces du Théâtre d'Ombres**

**Wayang Kulit**, réparties sur 2 Lots

**82 Pièces du Théâtre d'Ombres**

**Wayang Golek**, réparties en 36 Lots et  
1 Lot constitué de 1 livre, en Anglais de  
Peter Buurman:

**"Wayang Golek**

**The Entrancing World of Classical  
Javanese Puppet Theatre"**

paru, en 1988, chez Oxford University Press  
(traduction de: "Wayang Golek

*De Fascinerende Wereld van het Klassieke  
West-Javaanse Poppenspel"*, du même auteur,  
paru en 1980, en néerlandais, chez  
A. W. Sijthoff à Amsterdam)



## Lot 102

Estimation : 60 € - 80 €

**Offre réduite à 50,00 €  
le 24/05/2023. Mais, Non Vendu  
Adjugé, postérieurement,  
(hors frais) 30,00 €**

5 marionnettes de théâtre d'ombres Wayang Kulit,  
île de Java. Ancien, à l'état neuf sorti d'atelier, non  
peint.

Une sélection par : **Maître Anne-Laure  
ANGLEZIO - SVV Gers Gascogne Enchères**



Lot 103

Estimation : 60 € - 80 €

**Offre réduite à 50,00 €  
le 24/05/2023. Mais, Non Vendu  
Adjugé, postérieurement,  
(hors frais) 50,00 €**

4 marionnettes de théâtre d'ombres Wayang Kulit, île de Java. Accidents, un manche cassé, restaurations.



## Lot 104

Estimation : 40 € - 60 €

**Adjugé (hors frais): 40,00 €**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.

Dimensions : h. 60 cm environ



## Lot 105

Estimation : 60 € - 80 €

**Adjugé (hors frais): 60,00 €**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.

Dimensions : h. 84 cm

Une sélection par : **Maître Anne-Laure**

**ANGLEZIO - SVV Gers Gascogne Enchères**



## Lot 106

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé (hors frais) : 50,00 €**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 107

Estimation : 40 € - 60 €

**Adjugé (hors frais): 40,00 €**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.

Dimensions : h. 47 cm



## Lot 108

Estimation : 60 € - 80 €

**Adjugé (hors frais) : 60,00 €**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.

Dimensions : h. 85 cm



## Lot 109

Estimation : 40 € - 60 € **Adjugé 20,00 € sous le N° 123  
lors de la vacation du 30/06/2023**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.

Dimensions : h. 47 cm



## Lot 110

Estimation : 40 € - 60 € **Adjugé 35,00 € sous le N° 125  
lors de la vacation du 30/06/2023**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.

Dimensions : h. 49 cm



## Lot 111

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé (hors frais) : 50,00 €**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 43, 46 et 50 cm



## Lot 112

**Estimation : 50 € - 60 € Adjugé 25,00 € sous le N° 206  
lors de la vacacion du 31/07/2023**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm.  
Accident



## Lot 113

Estimation : 60 € - 80 €

**Adjugé (hors frais): 60,00 €**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.

Dimensions : h. 103 cm



## Lot 114

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé (hors frais) : 50,00 €**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 115

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé (hors frais) : 50,00 €**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 116

Estimation : 40 € - 60 €

**Adjugé (hors frais): 40,00 €**

2 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 50 et 60 cm



## Lot 117

Estimation : 40 € - 60 €

**Adjugé (hors frais): 40,00 €**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée et articulée sur le cou est peinte, montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 47 cm



## Lot 118

**Estimation : 50 € - 80 €    Adjugé 30,00 € sous le N° 165  
lors de la vacation du 20/10/2023**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 119

**Estimation : 50 € - 80 € Adjugé 40,00 € sous le N° 202  
lors de la vacation du 31/07/2023**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 47, 53 et 53 cm



## Lot 120

Estimation : 40 € - 60 € **Adjugé 20,00 € sous le N° 79  
lors de la vacation du 21/09/2023**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.

Dimensions : h. 60 cm environ



## Lot 121

Estimation : 50 € - 80 € **Adjugé 50,00 € sous le N° 127  
lors de la vacation du 30/06/2023**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 44, 59 et 58 cm



## Lot 122

**Estimation : 40 € - 60 € Adjugé 30,00 € sous le N° 126  
lors de la vacation du 30/06/2023**

Marionnette de théâtre à tige Wayang Golek. La tête sculptée est peinte et montée sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java.  
Dimensions : h. 47 cm



## Lot 123

**Estimation : 50 € - 80 € Adjugé 50,00 € sous le N° 200  
lors de la vacation du 31/07/2023**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 50, 48 et 51 cm



## Lot 124

Estimation : 40 € - 60 € **Adjugé 20,00 € sous le N° 78**  
**lors de la vacation du 21/09/2023**

2 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 125

**Estimation :** 50 € - 80 €

**Adjugé**, postérieurement,  
(*S<sup>vt</sup> la Maison d'Enchères*)  
**(hors frais) 30,00 €**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 126

**Estimation : 50 € - 80 € Adjugé 30,00 € sous le N° 201  
lors de la vacation du 31/07/2023**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm.  
Manque une baguette



## Lot 127

**Estimation : 50 € - 80 € Adjugé 20,00 € sous le N° 205  
lors de la vacation du 31/07/2023**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm.  
Accident, manque



## Lot 128

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé (hors frais) : 50,00 €**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 129

Estimation : 50 € - 80 € **Adjugé 20,00 € sous le N° 76  
lors de la vacation du 21/09/2023**

2 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 130

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé**, postérieurement,  
(*S<sup>vt</sup> la Maison d'Enchères*)  
**(hors frais) 30,00 €**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 131

**Estimation : 40 € - 60 €    Adjugé 115,00 € sous le N° 203  
lors de la vacation du 31/07/2023**

2 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 50 cm



## Lot 132

Estimation : 50 € - 80 € **Adjugé 50,00 € sous le N° 204  
lors de la vacation du 31/07/2023**

2 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. entre 50 et 60 cm



## Lot 133

Estimation : 40 € - 60 €

**Adjugé (hors frais): 40,00 €**

2 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 57 cm



## Lot 134

**Estimation : 40 € - 60 €    Adjugé 40,00 € sous le N° 124  
lors de la vacation du 30/06/2023**

2 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 50 et 51 cm



## Lot 135

**Estimation : 50 € - 80 €    Adjugé 35,00 € sous le N° 166  
lors de la vacation du 20/10/2023**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm



## Lot 136

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé (hors frais) : 50,00 €**

4 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. entre 40 et 60 cm



## Lot 137

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé (hors frais): 50,00 €**

2 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 46, 45 et 63 cm



## Lot 138

Estimation : 40 € - 60 €

**Adjugé (hors frais): 40,00 €**

3 Marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois, les bras sont articulés et la jupe en Batik. Ile de Java. Dimensions : h. 40 et 60 cm

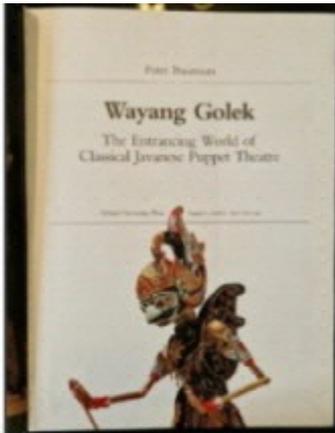
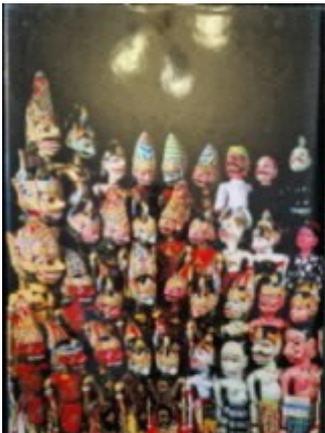


## Lot 138-1

Estimation : 50 € - 80 €

**Adjugé (hors frais): 40,00 €**

4 marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek. Les têtes sculptées sont peintes et montées sur une tige en bois et les bras sont articulés. Ile de Java.  
Dimensions : h. entre 40 et 60 cm.



## Lot 139

Estimation : 8 € - 10 €

**Adjugé (hors frais): 40,00 €**

Livre sur les marionnettes de théâtre à tige Wayang Golek en langue anglaise

**Maître Anne-Laure ANGLEZIO**

**SVV Gers Gascogne Enchères - Hôtel des Ventes d'Auch**

129 Rue Victor Hugo - 32000 AUCH, France

Tél: +33 (0)562 05 41 20

Web: <http://www.gers-encheres.fr> - Email: [contact@gers.encheres.fr](mailto:contact@gers.encheres.fr)

---

**CONDITIONS DE VENTE**

POUR MIEUX ECLAIRER L'UTILISATEUR DU SITE, QU'IL N'HESITE PAS A PRENDRE DIRECTEMENT CONTACT AVEC L'ETUDE, soit par mail : [contact@gers-encheres.fr](mailto:contact@gers-encheres.fr), soit par téléphone : 05.62.05.41.20

---

**Mention TEMIS :**

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de Gers Gascogne Enchères / Etude de Me Anne-Laure ANGLEZIO ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS

**Conditions de vente particulières pendant la période du Covid-19 :**

**Exposition :**

S'agissant des ventes réalisées exclusivement sur le Live d'Interencheres, dans le cadre du Covid-19, il convient d'indiquer que la publication des photos sur internet vaut exposition publique. Compte tenu des circonstances, nous nous tenons à la disposition des clients souhaitant tout rapport de condition ou photos complémentaires.

**Règlement :**

Le règlement des bordereaux ne pourra être effectué par que paiement dématérialisé, soit par virement, soit par paiement en « 3D secure » via l'interphase Intercheres pour les acheteurs du live.

**Délivrance des lots :**

La délivrance des lots est différée à la fin du confinement. Les lots acquis par le dernier adjudicataire seront disponibles à l'étude dès la sortie du confinement. La récupération du lot ne pourra être effectuée qu'en respectant les gestes barrières.

Il est rappelé que la SVV Gers Gascogne Enchères ne procède pas aux envois, et vous invite à vous rapprocher des prestataires de services, dont la liste peut vous être communiquée avant la vente. Certains prestataires en tant que professionnels continuent de procéder aux récupérations dans les maisons de vente. L'étude invite les clients à se rapprocher de nous par mail ou téléphone pour avoir de plus amples informations.

Aucun frais de gardiennage ne seront facturés aux acheteurs jusqu'à la fin du confinement.

Une fois le confinement terminé, si l'acheteur n'est toujours pas venu récupérer son lot, ou n'a pas pris contact avec un transporteur de son choix, alors des frais de gardiennage seront facturés.

**Spécificité :**

Il est rappelé à l'ensemble des adjudicataires que les ventes aux enchères publiques ne sont pas concernées par le droit de rétractation, et que nul ne pourra faire valoir un droit de rétractation suite à un achat effectué lors des ventes aux enchères publiques en live.

---

## **Article 1 – Généralités**

La société de ventes volontaires Gers Gascogne Enchères est un opérateur de ventes volontaire de meubles aux enchères publiques régi par la loi n° 2011-850 du 20 juillet 2011, codifiée aux articles L321-1 et suivants du Code de commerce et des textes subséquents.

La SVV Gers Gascogne Enchères agit comme mandataire du Vendeur de biens meubles. L'Opérateur de ventes n'est aucunement partie au contrat de vente qui lie uniquement le Vendeur et l'Acquéreur.

Les conditions générales ci-après sont affichées à la salle des ventes et sur le site de la société Gers Gascogne Enchères. Elles sont également à la disposition de toute personne qui en ferait la demande.

Dès lors, le fait de participer à une vente aux enchères emporte adhésion aux Conditions générales jointes, tant en ce qui concerne le Vendeur que l'acheteur.

## **Article 2- Lexique (décret n°81-255 du 03 mars 1981)**

**L'attribution** : l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable.

**L'atelier** : l'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité ou sous sa direction.

La mention d'un atelier est obligatoirement suivie d'une indication d'époque dans le cas d'un atelier familial ayant conservé le même nom sur plusieurs générations.

**La mention d'école** : l'emploi des termes « école de » suivis d'un nom d'artiste entraîne la garantie que l'auteur de l'œuvre a été l'élève du maître cité, a notamment subi son influence ou bénéficié de sa technique. Ces termes ne peuvent s'appliquer qu'à une œuvre exécutée du vivant de l'artiste ou dans un délai inférieur à 50 ans après sa mort.

Lorsqu'il se réfère à un lieu précis, l'emploi du terme « école de » garantit que l'œuvre a été exécutée pendant la durée d'existence du mouvement artistique désigné, dont l'époque doit être précisée, et par un artiste ayant participé à ce mouvement.

Les expressions « dans le goût de », « style de », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école.

## **Article 3- Préparation de la vente**

### **3-1. Transport et stockage**

Le transport des objets à destination de la salle des ventes peut être réalisé par le Vendeur ou par l'Opérateur de ventes selon le choix du Vendeur tel que mentionné aux conditions particulières.

Les biens seront stockés par la salle des ventes jusqu'à la vente et assurés par l'Opérateur.

### **3-2. Description et estimation des objets**

L'Opérateur de ventes procède, sauf pour les objets proposés dans les ventes courantes au regard de leur valeur minimale, à une description préalable portée à la connaissance du public, des objets proposés à la vente, avec toute la diligence requise.

Cette description est faite en l'état des connaissances au jour de la vente.

L'absence d'indication d'une restauration d'usage, de retouches légères, accidents mineurs ou autres incidents dans le catalogue ou lors des annonces verbales au moment de la vente n'implique pas que le bien soit exempt de défaut.

Les dimensions et le poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Les objets mécaniques sont vendus sur la base de leur valeur décorative. L'Opérateur ne garantit en aucun cas leur fonctionnement.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication, l'acquéreur ayant tout loisir d'examiner les lots préalablement à la vente.

L'Opérateur de ventes procède à l'estimation des biens confiés, laquelle est portée à la connaissance du public dans le catalogue ou dans la salle de ventes sous la forme d'une liste à disposition du public.

### **3-3. Fixation éventuelle du prix de réserve en accord avec le Vendeur**

Le Vendeur a été informé de la possibilité dont il disposait de fixer, en accord avec l'Opérateur de ventes, un prix de réserve, c'est-à-dire un prix minimal au-dessous duquel le bien ne peut être vendu.

Les dispositions de l'article L.321-11 du Code de commerce ont été rappelées au Vendeur : « *Le prix de réserve est le prix minimal arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Si le bien a été estimé, ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l'estimation la plus basse figurant dans la publicité, ou annoncée publiquement par la personne qui procède à la vente et consignée au procès-verbal* ».

Si les enchères n'atteignent pas le prix de réserve, l'objet sera retiré de la vente. Dans ce cas, l'Opérateur de ventes sera fondé à facturer un montant arrêté en accord avec le Vendeur préalablement à la vente ainsi que mentionné aux Conditions Particulières. Dans le cas où le bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de l'Opérateur de ventes ne serait pas engagée vis-à-vis du Vendeur en cas de vente du bien à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

### 3-4. Frais applicables aux vendeurs et aux acheteurs

#### Frais applicables aux vendeurs :

Ils sont précisés aux conditions particulières du contrat de mandat.

#### Frais applicables à l'acheteur :

Ils sont annoncés au début de chaque vente et dans le catalogue de la vente.

### 3-5. Publicité de la vente, catalogue

L'Opérateur de ventes de ventes se charge de la publicité préalable à la vente.

L'objet confié peut être vendu lors d'une vente courante ou lors d'une vente cataloguée, au choix de l'Opérateur de ventes, ce dont le vendeur sera informé s'il en fait la demande expresse.

L'Opérateur de ventes se charge de la confection du catalogue dans les conditions convenues avec le Vendeur.

Les informations figurant au catalogue, à titre exceptionnel, peuvent faire l'objet de modification ou rectification. Dans ce cas, ces modifications ou rectifications sont portées à la connaissance du public par un affichage dans la salle des ventes.

Il appartient au Vendeur de faire savoir s'il entend être informé de la date de la vente.

### 3-6. Exposition

Sauf exception, l'Opérateur de ventes organise l'exposition nécessaire à la présentation des objets mis en vente. Cette exposition a lieu aux jours et heures énoncés dans les publicités de chaque vente.

### 3-7. Recours à un expert

L'Opérateur de ventes peut avoir recours, s'il estime que la nature ou la valeur des objets confiés le justifie, à un expert ou à un prestataire extérieur, indépendants.

Le public en sera alors informé dans le catalogue et dans la publicité et sera mis en mesure de joindre ces tiers et de consulter le rapport qu'ils auront le cas échéant établi.

### 3-8. Retrait d'un bien de la vente

#### Retrait par le Vendeur :

Toute vente nécessite une préparation et génère à ce titre des coûts.

En conséquence, un bien confié à la vente ne pourra être retiré par le Vendeur de manière intempestive notamment après que les publicités et le catalogue aient été réalisés lorsqu'un catalogue est édité.

Si néanmoins le Vendeur souhaitait retirer le bien de la vente il serait redevable des frais exposés par l'Opérateur de ventes, en ce compris les rémunérations versées à son personnel, ainsi que de dommages et intérêts fixés à 30% du prix de réserve, ou à défaut de prix de réserve, de l'estimation basse.

#### Retrait par l'Opérateur :

L'Opérateur de ventes peut décider de retirer un objet de la vente notamment s'il existe un doute sérieux sur son authenticité et/ou sa provenance.

## Article 4- Réalisation de la vente

La vente est publique et a lieu aux enchères.

4-1. Par application de l'article 1.2.3 de l'arrêté du 21 février 2012 portant approbation du recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, le Vendeur est informé qu'il ne doit porter aucune enchère pour son propre compte et qu'il ne désignera aucune personne pour porter une telle enchère durant la vente.

#### 4-2. Organisation des modalités de la vente

##### Ordres d'achat

Les ordres d'achat peuvent se faire :

- par la remise à la salle des ventes d'un ordre écrit selon les formulaires disponibles à la salle des ventes, d'un RIB et de la copie de la pièce d'identité de l'enchérisseur. A montant égal, priorité sera donnée au premier ordre confié.
  - en ligne sur les sites affiliés (Interenchères, ou Drouot live.com) sur lesquels le catalogue est publié. L'enchérisseur devra également fournir un RIB et la copie de sa pièce d'identité.
- A montant égal, priorité sera donnée à l'acquéreur en salle.

##### Enchères

Les enchères peuvent se faire :

- à la salle des ventes
- par téléphone : dans cette hypothèse, l'enchérisseur devra avoir remis préalablement à la vente, à la salle des ventes ses coordonnées (adresse et téléphone) un RIB et la copie de sa pièce d'identité. Le nombre de lignes étant limité, les demandes seront prises en compte dans la limite des lignes disponibles et par ordre de transmission à l'étude.
- en live : l'enchérisseur devra également fournir préalablement en ligne ses coordonnées (adresse, mail et téléphone) un RIB et la copie de sa pièce d'identité.

##### Enchères en direct et ordre d'achat secret via le service Live du site interencheres.com

Enchère en direct. Si vous souhaitez enchérir en ligne (en direct ou par dépôt d'ordre d'achat secret) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) communique à l'OVV Gers Gascogne Enchères (ou Me ANGLEZIO Anne-Laure) tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. [OVV et SCP] se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

##### Ordre d'achat secret.

L'OVV Gers Gascogne Enchères et Me ANGLEZIO Anne-Laure n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via [interencheres.com](http://interencheres.com). Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 49€ : 5€ ; de 50€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 20€ ; de 500€ à 999€ : 50€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 100€ ; 5 000€ à 9 999€ : 200€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 500€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 1 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 2 000€ ; 100 000€ et plus : 5 000€.

Adjudication. Si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez l'OVV Gers Gascogne Enchères et Me ANGLEZIO Anne-Laure, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les lots volontaires, catégorie meubles et objet d'art et matériel professionnel, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
- Pour les véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule (soit +42 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels.

L'OVV Gers Gascogne Enchères et Me ANGLEZIO Anne-Laure ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

#### Organisation matérielle de la vente

L'Opérateur de ventes assure la police de la vente.

A ce titre, il lui sera possible d'exclure de l'hôtel des ventes toute personne qui perturberait le bon déroulement des enchères.

Il décide s'il y a lieu de réunir ou de séparer des lots de la vente, de modifier les informations portées sur le catalogue.

Il décide du montant de la mise à prix et des paliers d'enchères.

L'adjudicataire sera le plus offrant et le dernier enchérisseur.

Dans l'hypothèse où plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », ledit objet sera remis en vente immédiatement au prix proposé par les enchérisseurs et toutes les personnes intéressées pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.

#### 4-3. Adjudication – Transfert de propriété

L'adjudication est réalisée par la prononciation du mot « adjudgé » accompagnant le coup de marteau. Elle opère transfert des risques. Il appartient donc à l'adjudicataire de faire assurer sans délai les lots qu'il a acquis.

La propriété ne sera quant à elle transférée à l'adjudicataire qu'une fois que celui-ci aura payé le prix, en ce compris les frais et que le Commissaire-priseur l'aura effectivement encaissé.

#### 4-4. Procès-verbal

L'Opérateur dresse le procès-verbal de la vente aux enchères publiques qu'il dirige.

#### 4-5. Droit de préemption de l'Etat

L'Etat français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art mises en vente publique. L'exercice de ce droit durant la vente est confirmé dans les quinze jours qui suivent celle-ci. L'Etat se substituera alors au dernier enchérisseur.

### Article 5- Formalités postérieures

#### 5-1. Paiement du prix

##### Paiement du prix par l'adjudicataire :

Le paiement du prix doit être effectué en euro par l'adjudicataire, qui se verra alors remettre un bordereau d'adjudication, immédiatement après la vente :

- par virement : dans cette hypothèse, les frais bancaires seront facturés en sus à l'adjudicataire

- en espèces :

Jusqu'à 1000 euros frais et taxes compris lorsque le débiteur a son domicile fiscal sur le territoire de la République française ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle ;

Jusqu'à 15000 euros frais et taxes compris lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal sur le territoire de la République française et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.

Dans la mesure où les plafonds de l'article L112-6 du Code Monétaire et Financiers sus-rappelés, concernent le montant global de la dette à payer, il est également interdit au Commissaire-priseur d'accepter un paiement fractionné ou de scinder un bordereau pour produire plusieurs factures d'un montant inférieur au plafond.

- par chèque certifié en euro sur présentation de deux justificatifs d'identité.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront pas acceptés.

Par application de l'article L321-14 du Code de commerce, « A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant ».

L'Opérateur de ventes pourra en toute hypothèse réclamer à l'adjudicataire défaillant, notamment :

- les frais consécutifs à sa défaillance
- le paiement du prix d'adjudication ou la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères
- les frais de stockage à hauteur de 50 € par jour à compter de la mise en demeure

#### Paiement du prix au vendeur :

Aux termes de l'article L321-14 al.4 du Code de commerce, le vendeur doit être réglé dans un délai maximum de deux mois à compter de la vente.

#### 5-2. Entreposage

Les biens adjugés sont stockés par l'Opérateur de ventes. Il appartient à l'adjudicataire de pourvoir à leur assurance.

Les biens non adjugés sont également stockés par l'Opérateur de ventes. Ils sont assurés au prix de réserve s'il en existe un, au montant de l'estimation la plus basse dans le cas contraire.

Le stockage est effectué à titre gratuit pendant un mois.

Au-delà, le stockage et l'assurance seront facturés à l'adjudicataire dans l'hypothèse où le bien a été vendu, au Vendeur dans le cas contraire, sur la base d'un forfait de 5 € par jour et par objet, sauf si le Vendeur souhaite que l'Opérateur de ventes présente l'objet à une nouvelle vente.

#### 5-3. Enlèvement des biens achetés

L'adjudicataire peut récupérer les lots qu'il a acquis, aux horaires d'ouverture de la salle des ventes, à la condition d'avoir réglé le prix et les frais. Dans l'hypothèse de paiement par chèque ou virement, le retrait ne pourra avoir lieu qu'après encaissement du prix.

La délivrance des objets adjugés s'effectue sur le lieu de la vente après complet paiement par l'adjudicataire.

En cas d'enchères à distances, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjugé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera à l'Opérateur de ventes. Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais et pour son compte, demander expressément à l'Opérateur de ventes de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport."

Les frais d'expédition sont à la charge de l'adjudicataire. L'OVV Gers Gascoigne Enchères ne fait pas d'envoi et vous invite à vous rapprocher de transporteurs ou prestataires extérieurs, parmi lesquels :

- Mail Boxes Etc. Montauban

401 Avenue de Toulouse

82000 Montauban

TEL : 05.82.73.04.00 ou 07.72.28.65.46

mbe2795@mbefrance.fr

<http://www.mbefrance.fr>

- Transport Tenat (ou BCP Transports) : 06.80.07.61.39 ou 05.62.92.01.63

- Transport Bernard : 05.63.02.66.55.

Sur demande auprès de l'étude, nous pourrions vous communiquer d'autres transporteurs.

Le stockage des lots adjugés est gratuit pour quinze jours à compter de la vente aux enchères. Au delà l'opérateur de vente se réserve le droit de facturer des frais de gardiennage, pour un montant de 5 € ht par jour.

#### 5-4. Droit de suite

Il est rappelé les dispositions relatives au droit de suite et notamment l'article L122-8 du Code de la propriété intellectuelle aux termes duquel :

*« Les auteurs d'oeuvres originales graphiques et plastiques ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen bénéficient d'un droit de suite, qui est un droit inaliénable de participation au produit de toute vente d'une oeuvre après la première cession opérée par l'auteur ou par ses ayants droit, lorsque intervient en tant que vendeur, acheteur ou intermédiaire un professionnel du marché de l'art. Par dérogation, ce droit ne*

*s'applique pas lorsque le vendeur a acquis l'oeuvre directement de l'auteur moins de trois ans avant cette vente et que le prix de vente ne dépasse pas 10 000 euros.*

*On entend par oeuvres originales au sens du présent article les oeuvres créées par l'artiste lui-même et les exemplaires exécutés en quantité limitée par l'artiste lui-même ou sous sa responsabilité.*

*Le droit de suite est à la charge du vendeur. La responsabilité de son paiement incombe au professionnel intervenant dans la vente et, si la cession s'opère entre deux professionnels, au vendeur.*

*Les professionnels du marché de l'art visés au premier alinéa doivent délivrer à l'auteur ou à une société de perception et de répartition du droit de suite toute information nécessaire à la liquidation des sommes dues au titre du droit de suite pendant une période de trois ans à compter de la vente.*

*Les auteurs non ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et leurs ayants droit sont admis au bénéfice de la protection prévue au présent article si la législation de l'Etat dont ils sont ressortissants admet la protection du droit de suite des auteurs des Etats membres et de leurs ayants droit.*

*Un décret en Conseil d'Etat précise les conditions d'application du présent article et notamment le montant et les modalités de calcul du droit à percevoir, ainsi que le prix de vente au-dessus duquel les ventes sont soumises à ce droit. Il précise également les conditions dans lesquelles les auteurs non ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen qui ont leur résidence habituelle en France et ont participé à la vie de l'art en France pendant au moins cinq ans peuvent demander à bénéficier de la protection prévue au présent article ».*

## **Article 6- Dispositions diverses**

### **6-1. Renonciation temporaire à un droit**

Le fait pour l'une des parties de ne pas exercer, en une ou plusieurs occasions, les droits, options, réclamations ou actions que lui réserve le présent contrat, ne pourra être interprété comme un abandon ou un refus de se prévaloir dudit droit, d'exercer ladite option, de formuler ladite réclamation ou d'exercer ladite action.

### **6-2. Nullité – Divisibilité**

Au cas où l'une quelconque des clauses du présent contrat serait reconnue ou déclarée nulle ou en violation d'une disposition d'ordre public, ladite clause sera réputée non écrite et toutes les autres clauses resteront en vigueur.

### **6-3. Intégralité du contrat**

Toutes les dispositions du présent contrat constituent l'intégralité de l'accord intervenu entre les parties. Le présent contrat remplace les études, offres ou propositions écrites ou verbales, susceptibles d'avoir été faites, préalablement à sa signature ainsi que tout contrat antérieur écrit ou non écrit, conclu entre les parties et se rapportant à l'objet des présentes.

### **6-4. Modification du contrat**

Pour être opposable aux deux parties, toute modification apportée au présent contrat devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les deux parties.

Au cas où, en raison de la promulgation d'une nouvelle loi ou réglementation, une obligation quelconque serait mise à la charge de l'une ou l'autre des parties, ou un droit lui serait conféré, les parties s'engagent à modifier le présent contrat à l'effet de le rendre compatible avec les nouvelles dispositions légales.

### **6-5. Prescription**

Par application de l'article L321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

### **6-6. Loi applicable – Juridiction compétente**

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Toute contestation relative à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes sera de la compétence du Tribunal Judiciaire d'Auch.

### **6-7. Election de domicile**

Pour l'exécution du présent contrat et pour toute procédure éventuelle qui pourrait en être la suite ou la conséquence, les parties élisent domicile en leurs adresses respectives énoncées en tête du présent contrat. Tout changement de domicile ne sera opposable qu'à compter de la réception de sa notification par LRAR par l'autre partie.

**6-8. Droit d'accès et de rectification aux données nominatives**

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la SVV Gers Gascogne Enchères dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives par application de la loi Informatique et Liberté du 06 janvier 1978 modifiée.

---

**Frais de Vente: 21 % en Volontaire  
+ Frais "Interenchères"  
+ Frais de transport éventuel**

---

Gers Gascogne  
ENCHÈRES 

**Maître Anne-Laure ANGLEZIO**

**SVV Gers Gascogne Enchères - Hôtel des Ventes d'Auch**

129 Rue Victor Hugo - 32000 AUCH, France

Tèl: +33 (0)562 05 41 20

Web: <http://www.gers-encheres.fr> - Email: [contact@gers.encheres.fr](mailto:contact@gers.encheres.fr)